

Petite chronique et bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **8 (1900)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-9877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'était donc un total de 114 pièces de volaille grasse qui étaient expédiées au commencement de janvier 1779, d'Yverdon à destination de Berne.

Eug. MOTTAZ.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société d'histoire de la Suisse romande a eu une séance d'hiver le 1^{er} février à Lausanne. Une assistance nombreuse y a entendu des communications diverses et intéressantes.

M. VAN BERCHEM, président de la Société d'histoire de Genève, qui s'occupe avec beaucoup de succès de recherches relatives au moyen âge de l'Helvétie romande, a fait part à ses collègues du résultat de ses investigations au sujet de l'évêque de Lausanne, Godefroy de Vairolles, que Ruchat avait rattaché à la famille de Lucinge-Faucigny. La *Revue historique vaudoise* aura l'avantage de publier prochainement le travail de M. Van Berchem.

M. MOTTAZ a communiqué à la société le procès-verbal de la Diète vaudoise des 1^{er} et 2 novembre 1802, qui eut à s'occuper essentiellement de la nomination des députés vaudois à la Consulta et de la discussion des instructions qui devaient les guider dans l'accomplissement de leur mandat. Cette Diète envoya à Paris le préfet Monod, Jules Muret et Louis Secretan. Quatre autres Vaudois se rendirent à Paris. Bégoz, ex-ministre des Relations extérieures, et l'ex-sénateur Pellis allèrent y soutenir les idées modérées; Jean-Jaques Cart, de Morges, ex-sénateur, s'y rendit, poussé par son dévouement de patriote, et le futur landammann Pidou y représenta le Sénat helvétique.

M. MAX DE DIESBACH, président de la Société d'histoire de Fribourg, a entretenu ses collègues du château de Greng, qui fut d'abord un fief d'Isabelle de Gruyère, comtesse de Neuchâtel, puis passa aux Herrenschwand et aux d'Affry. Pendant la période de la révolution et de l'empire, le château de Greng fut la propriété de Français qui y exercèrent une hospitalité très large mais qui, quelquefois, après avoir ébloui leurs contemporains par leur luxe et leurs bons mots, finirent ou par la banqueroute ou par une fuite prudente. C'est en 1815 que Greng fut acquis par M. de Pourtalès, époux de la comtesse de Castellane, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine.

M. MAURICE BARBEY, à propos d'un très curieux tableau à l'huile retrouvé dans le canton de Fribourg, a parlé du visionnaire Martin, paysan du village de Gallardon, auquel l'ange Raphael apparut à maintes reprises pour l'obliger à se rendre auprès de Louis XVIII et lui rappeler l'existence de Louis XVII. Le tableau cité, qui représente Martin en face de l'ange, a été reproduit dans l'ouvrage paru récemment, *La question de Louis XVII*.

M. le professeur DUCREST, de Fribourg, a eu la bonne fortune de constater que la fourre en parchemin d'un livre appartenant à Mme de Montenach, était un superbe exemplaire du traité inédit jusqu'ici, signé le 12 août 1282, au village de Simplon. Cet acte avait pour but de faire trancher par arbitres les différends susceptibles de s'élever entre les habitants du Valais et ceux du Val d'Ossola.

M. MELLEY a fait un intéressant exposé des objets découverts à Lausanne, sur l'emplacement du couvent des Dominicains, à la Madeleine. Les fouilles ont mis au jour une magnifique hache préhistorique en serpentine, une plaque de ceinturon burgonde, divers fragments de briques, des monnaies de Savoie, etc.

La séance a été terminée par la lecture d'une partie du grand travail que M. DE MONTET consacre à l'Helvétie romaine et qui paraîtra prochainement dans cette *Revue*.

— M. le curé Conus a présenté, le 14 décembre dernier, à ses collègues de la **Société d'histoire de Fribourg**, un arbre généalogique de la famille d'Estavayer. C'est un travail que M. l'ancien archiviste Daguët avait tiré des notes manuscrites de M. le doyen Grangier. On ne sait ce qu'est devenue une branche de cette importante famille, la branche de Pierre d'Estavayer, chevalier de Gorgier.

M. Max de Diesbach fait observer que divers indices, en particulier une similitude dans les armoiries, permettent de croire que les d'Estavayer se rattachent à la même souche que les Grandson. Leur généalogie est difficile à établir; on sait cependant qu'une branche de la famille a émigré en France vers 1500; le dernier rejeton en était le baron d'Estavayer, poète et historien, mort pauvre à Berne vers 1820.

M. Max de Techtermann ajoute qu'il y a encore à Estavayer, au plafond de la grande salle de l'hôtel du Cerf, de magnifiques armoiries de cette célèbre famille. Cette maison, qui avait été convertie de bonne heure en hôtel, était l'une des trois que possédait la famille; on y voit encore des portes très intéressantes.

M. le président a annoncé à ce sujet qu'une société nouvellement fondée va publier les généalogies des principales familles historiques suisses. On commencera par les familles princières, telles que les Kybourg, les Habsbourg, etc. Viendront ensuite celles des comtes, marquis, barons, enfin celles des principaux seigneurs et chevaliers, et les familles patriciennes de chaque canton.

Le R. P. Bernard Fleury a lu un Mémoire écrit en 1835 par le P. Girard, sur l'ancien cimetière des Cordeliers, situé entre le couvent, l'église de Notre-Dame et la rue actuelle de la Préfecture. Il est indiqué sur plusieurs plans du commencement du dix-septième siècle et son origine paraît remonter à la même époque que celle du couvent, soit à 1256.

M. le président de Diesbach a lu la biographie d'un Fribourgeois qui parvint en Allemagne à une certaine célébrité comme écrivain et philosophe, le baron Charles de Prel, décédé le 5 août 1899, à Hall, en Tyrol, à l'âge de 60 ans.

M. l'ingénieur cantonal Gremaud a fait circuler une gravure intéressante représentant Châtel-St-Denis vers l'an 1700. On y voit encore une partie des anciens remparts et surtout le donjon qui donnait au château un aspect moins lourd que celui qu'il a aujourd'hui.

M. l'abbé Holder a trouvé à la Bibliothèque cantonale un document inconnu jusqu'ici, relatif à l'insurrection de Chenaux en 1781. C'est une enquête, faite au nom du gouvernement, un mois environ après les événements, par le banneret de Gottrau et le grainetier Muller, contre certains individus de la Gruyère accusés d'avoir cherché à gagner des partisans au malheureux Chenaux et à approvisionner sa troupe. C'est surtout une veuve Bigarçon qui était chargée de faire ces approvisionnements. Ces dépositions jettent une nouvelle lumière sur la manière dont fut préparée et conduite cette expédition, dont la fin fut si pitoyable. On y voit en particulier que pour gagner les paysans de la Gruyère, les émissaires de Chenaux leur faisaient croire que le gouvernement de Fribourg allait passer au protestantisme. Cette dernière accusation provenait sans doute du fait, rapporté par Daguet, que « le gouvernement avait supprimé le couvent de la Valsainte, en Gruyère, et aboli des processions et des fêtes, avec le consentement de l'évêque et du pape, il est vrai, mais au grand scandale du bon peuple allemand et romand, désolé de ne plus trouver en lettres rouges dans l'Almanach tous les noms des apôtres et des saints qui lui étaient chers. »

— Les fouilles pratiquées à **St-Triphon** par M. l'archéologue cantonal ont fait mettre au jour les ruines d'une chapelle de la fin du XI^e ou du commencement du XII^e siècle, celles d'une autre chapelle du commencement du XIV^e siècle, ainsi que tout le système de fortifications en deux enceintes, du donjon. Des sondages pratiqués en vue de fouilles futures ont prouvé l'existence de constructions étendues et d'un portail fortifié antérieur aux ruines de celui qui existe maintenant, lequel remonte probablement au XII^e siècle.

A une demi-heure au sud d'Apples, on a découvert dernièrement, sous d'énormes tas de pierres, dans des taillis, les restes d'un bâtiment romain.

Près de la même localité et dans le voisinage du village de Cerniaz, on a découvert des **cimetières burgondes**. Dans ce dernier, on a trouvé deux épées qui sont du type de celles des VIII^e et IX^e siècles. Ces deux armes sont du plus haut intérêt.

— Les études historiques viennent de faire chez nos voisins de la Savoie une grande perte par la mort, au château du Thuiset, près de Thonon, du **comte Amédée de Foras**, dont parlait M. Millioud dans notre livraison de janvier. Né à Thonon en 1830 il appartenait à une famille très ancienne, dont plusieurs membres avaient joué un rôle important à l'époque du duché de Savoie.

Le comte de Foras était un héraldiste distingué. Son *armorial et nobiliaire de Savoie* passe pour un modèle de ce genre de travail. Il a publié, en outre, un ouvrage spécial à la Savoie, intitulé : *Liste et blasons des chevaliers du Collier de l'Annonciade et du duché de Savoie*, et un livre sur *Le blason*, qui fait autorité. On a enfin de lui un ouvrage qui montre l'étendue de ses connaissances sur l'histoire de la féodalité : *Le droit du seigneur*.



A partir du 25 février, nous prendrons en remboursement le prix de l'abonnement pour l'année 1900.

